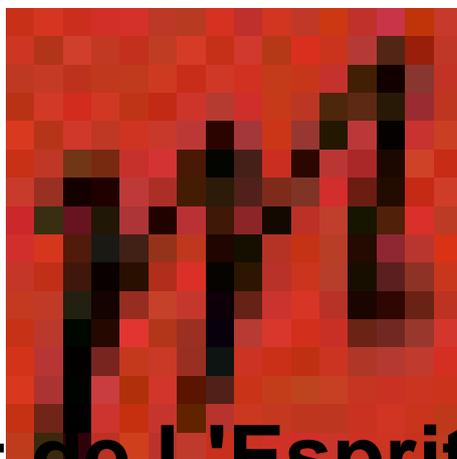


<http://montesquieu.ens-lyon.fr/spip.php?article3721>



# Manuscrit de L'Esprit des lois : nouvelle édition en ligne

- Actualités -

Date de mise en ligne : jeudi 3 octobre 2024

---

Copyright © Montesquieu - Tous droits réservés

---

La nouvelle édition du manuscrit de *L'Esprit des lois* est désormais en ligne sur le site [Montesquieu. Bibliothèque & éditions](#).

Toutes les fonctionnalités de la visualisation (présentation synoptique du manuscrit, de la transcription, des notes de Montesquieu, y compris les notes de régie, et de l'annotation) sont particulièrement utiles.

Elle s'accompagne d'une nouvelle édition de l'« [Invocation aux Muses](#) », considérée jusque-là comme un appendice d'intérêt limité, alors qu'il faut lui restituer sa pleine valeur.

Pour comprendre pleinement *L'Esprit des lois*, il faut en connaître la genèse. Celle-ci nous est révélée par le manuscrit de la Bibliothèque nationale de France : quinze cents feuillets où s'enchevêtrent l'écriture de Montesquieu et celle de ses nombreux secrétaires, où se lisent les strates de la composition et les innombrables corrections grâce auxquelles s'affine la pensée, au long de huit années de rédaction continue (printemps 1739 - janvier 1747).

Déchiffrer le manuscrit jusque dans les passages les plus raturés et retravaillés, établir la chronologie grâce à l'identification des secrétaires (qui permet de dater des passages bien plus anciens encore), éclairer les raisons d'une addition ou d'une suppression, annoter les passages qui ne figurent pas l'imprimé, c'est ce que propose cette nouvelle édition, qui offre en complément le Dossier de *L'Esprit des lois*, constitué de chapitres rejetés et de fiches de travail conservés à la bibliothèque municipale de Bordeaux (Ms 2506 [mis en ligne prochainement]) et une nouvelle interprétation de l'« Invocation aux Muses ».

Publié intégralement pour la première fois en 2008 (*Œuvres complètes*, t. III et IV, Catherine Volpilhac-Augier éd., Oxford, Voltaire Foundation), ce manuscrit a fait l'objet d'une relecture intégrale, facilitée par les numérisations désormais disponibles sur le site de la Bibliothèque nationale de France, que l'édition présente page par page. La comparaison avec l'édition originale est facilitée par un renvoi à celle-ci au début de chaque chapitre, les différences ponctuelles étant également signalées dans la transcription. L'annotation a été renforcée depuis 2008, grâce aux recherches en cours sur *L'Esprit des lois* imprimé.

Manuscrit de *L'Esprit des lois*

Édition de Catherine Volpilhac-Augier

Revue par Catherine Volpilhac-Augier

avec la collaboration de Philip Stewart

et de Marianne Albertan-Coppola, Blandine Poirier, Gabriele Pulvirenti, Maxime Triquenaux, Helena Bensimon

Montesquieu. Bibliothèque & éditions, 2024